

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire
Yannick Sauvé, conseiller
Archie Martin, conseiller
André Boucher, conseiller
Danny Lalonde, conseiller
Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire Hans Gruenwald Jr. Hélène Therrien, fait fonction de secrétaire.

2016-06-195

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2016-06-196

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2016, du procès-verbal de correction du 13 mai 2016 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mai 2016

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2016, le procès-verbal de correction du 13 mai 2016 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mai 2016 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-197

Abrogation de la résolution numéro 2015-09-366 - Dossier Aires de service - demande d'aide au Gouvernement du Québec

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'abroger la résolution numéro 2015-09-366 - Dossier Aires de service - demande d'aide au Gouvernement du Québec.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-198

Dossier Aires de service - Demande d'aide au Gouvernement du Québec

Considérant que Société en commandite Aires de service Québec a, le 22 février 2011, avisé la Ville qu'en tant que gestionnaire de l'aire de service de Rigaud depuis son ouverture officielle, elle était responsable de l'acquittement du solde de comptes de taxes municipales ;



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

CONSIDÉRANT que Société en commandite Aires de Service Québec a déposé un avis d'intention en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ;

CONSIDÉRANT qu'une proposition a été homologuée le 5 juin 2013 par Société en commandite Aires de Service Québec ;

CONSIDÉRANT la mise sous séquestre par Ernst Young à la demande du principal créancier hypothécaire le 5 septembre 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE pour éviter la prescription de certaines taxes en date du 22 février 2015, la Ville de Rigaud a dû recourir à une requête en justice contre Aires de Service Québec (9192-6402 Québec inc.) de même que contre les occupants de l'aire de service de Rigaud ;

CONSIDÉRANT QU'en date du 10 juin 2015, par voie de transaction, le Séquestre et la Ville ont conclu une entente de règlement à l'égard des taxes municipales visant la période du 10 décembre 2012 au 22 août 2013 ;

CONSIDÉRANT que Société en commandite Aires de Service Québec doit, en date du 31 mai 2016 à la Ville de Rigaud un montant de 127 981,07 \$ (capital, intérêts, frais) concernant l'imposition de taxes et compensation pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 22 août 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud a déjà investi une somme de 30 354,21 \$, plus taxes applicables, en frais juridiques pour l'aider au recouvrement de ces sommes ;

CONSIDÉRANT la complexité de la nature juridique du PPP, de l'emphytéose et de toutes les procédures engagées entre les parties ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud juge que ses contribuables n'ont pas à absorber de pertes financières dues à un litige entre Société en commandite Aires de Service Québec et le ministère des Transports du Québec ;

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu de demander au Gouvernement du Québec une aide financière représentant

- le manque à gagner en taxes, intérêts et frais d'une somme de 127 981,07 \$ en date du 31 mai 2016 ;

ainsi que

- les frais juridiques engagés par la Ville de Rigaud de manière à préserver les droits de ses citoyens dans ce dossier, soit la somme de 30 354,21 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-199

Adoption du règlement numéro 272-07-2016 amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 272-2010, tel qu'amendé

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 272-07-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 272-07-2016 amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 272-2010, tel qu'amendé.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 272-07-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-200

Adoption du règlement numéro 275-14-2016 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 275-14-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 275-14-2016 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 275-14-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-201

Adoption du règlement numéro 335-02-2016 relatif à la gestion du Marché champêtre de Rigaud

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 335-02-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 335-02-2016 relatif à la gestion du Marché champêtre de Rigaud.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 335-02-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

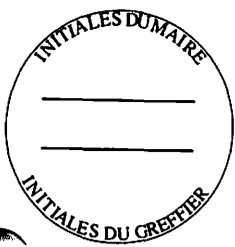
Adoptée à l'unanimité

2016-06-202

Autorisation de signature générale relative aux ententes ou aux contrats

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu d'autoriser le maire Hans Gruenwald Jr. ou, en son absence, Danny Lalonde, conseiller, et la greffière Hélène Therrien ou, en son absence, Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière, à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, tous les documents relatifs à des ententes (autre que des dossiers de ressources humaines) ou des contrats.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

2016-06-203

Renouvellement de la lettre d'entente de services aux sinistrés avec La Société canadienne de la Croix-Rouge et paiement — 2016-2019

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu

1. de faire signer, par les personnes autorisées par la résolution numéro 2016-06-202, le renouvellement de la lettre d'entente et de ses annexes, relatives aux services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de trois (3) ans ;
2. de désigner Benoit Jetté, directeur au Service de sécurité incendie, pour assurer la liaison et le suivi opérationnel de ladite entente ; et
3. d'autoriser le paiement d'une contribution de 1 221,76 \$ pour l'année 2016-2017 (contribution numéro C264889).

Adoptée à l'unanimité

2016-06-204

Hommage à l'artiste sculpteur de Rigaud, Gérard Fuentes, qui souligne ses 40 ans de carrière

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que le conseil municipal rende hommage au sculpteur sur bois, M. Gérard Fuentes, qui souligne ses 40 ans de carrière. Monsieur Fuentes est un sculpteur de grand talent. Il a remporté plusieurs prix prestigieux dans sa carrière et s'est retrouvé plusieurs fois parmi les principaux lauréats du *Ward World Championship USA* et d'autres concours internationaux.

Le conseil le remercie et le félicite pour son apport exceptionnel dans le domaine des arts et de la sculpture à Rigaud et dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et lui souhaite tout le succès escompté dans ses projets.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-205

Comptes à payer

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 13 juin 2016, totalisant 639 589,50 \$ pour le fonds d'administration, 25 592,29 \$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 27 939,07 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-206

Politique d'attribution des subventions en loisir – Emmanuelle Rheault

Il est proposé par Yannick Sauvé et unanimement résolu d'autoriser l'octroi et le paiement de la somme indiquée au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Emmanuelle Rheault	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage culturel, visite des ruines et d'infrastructures historiques en Italie avec le Collège Bourget Du 25 juin au 3 juillet 2016	250 \$ (maximum de 250 \$ annuel atteint)

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

2016-06-207

Gestion du personnel pour le camp de jour Folies d'été 2016 aux Services récréatifs et communautaires – mouvements de personnel – juin 2016

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu, suite à la recommandation de la direction générale, de procéder aux embauches, aux Services récréatifs et communautaires, du personnel temporaire à temps plein suivant, pour le camp de jour Folies d'été 2016 :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Corriveau, Vincent	Animateur	28 mai 2016
Talbot, Rebecca	Accompagnatrice	28 mai 2016

Le tout, selon les conditions de l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-208

Gestion du personnel temporaire à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires – mouvements de personnel – juin 2016

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu, suite à la recommandation de la direction générale, de procéder à l'embauche, aux Services récréatifs et communautaires, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Embauche		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Malboeuf, Vincent	Moniteur en sécurité aquatique et sauveteur	14 mai 2016

Le tout, selon les conditions de l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-209

Gestion du personnel temporaire à temps partiel au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu – mouvements de personnel – juin 2016

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu, suite à la recommandation de la direction générale, de procéder à l'embauche, au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Deschênes, Guillaume	Opérateur des stations d'aqueduc et d'égout (sur demande)	1 ^{er} juillet 2016

Le tout, selon les conditions de l'échelle salariale en vigueur pour les employés cols bleus.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

2016-06-210

Gestion du personnel à temps partiel sur appel au Service de sécurité incendie – 2^o prolongation de la période de probation de M. Alec Beaulieu à titre de pompier à temps partiel sur appel

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu de prolonger la période de probation de M. Alec Beaulieu jusqu'au 1^{er} novembre 2016 à titre de pompier à temps partiel sur appel.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-211

Gestion du personnel – démission de Mme Tania Mitron au poste de commis à l'information au Service de l'urbanisme à compter du 31 mai 2016

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil accepte la démission de Mme Tania Mitron au poste de commis à l'information au Service de l'urbanisme en date du 31 mai 2016 et la remercie pour les services rendus dans l'exécution de son emploi, et ce, depuis le 7 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-212

Octroi du contrat pour la réfection de trottoirs – appel d'offres numéro 2016-STP-03 – Groupe TNT inc.

Attendu que 2 soumissions ont été reçues dans les délais prescrits ;

Attendu que les 2 soumissions ont été reconnues conformes aux documents d'appels d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par Archie Martin et résolu d'octroyer le contrat pour la réfection de trottoirs – appel d'offres 2016-STP-03, au plus bas soumissionnaire conforme, soit au Groupe TNT inc., au prix de 77 875,00 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-213

Autorisation de signature d'une entente relative au contrôle des animaux avec le Centre canin du Suroît 2006

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu de faire signer par les personnes autorisées par la résolution numéro 2016-06-202 l'entente relative au contrôle des animaux avec le Centre canin du Suroît 2006.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-214

Vente d'un terrain municipal sur la rue J.-Hyacinthe-Leduc à la compagnie Les Gestions N.D.J.S. inc. - lot 3 912 438

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'autoriser la vente, à la compagnie Les Gestion N.D.J.S. inc., d'un terrain de 8 576,8 mc sur la rue J.-Hyacinthe-Leduc, du lot numéro 3 912 438 aux conditions suivantes :



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

- la somme de la vente est de 115 399,89 \$, plus taxes applicables;
- M^e Marie-Hélène Rivest est mandatée pour la préparation, la signature et l'enregistrement de tous les documents et actes, et ce, aux frais de l'acheteur, et
- que soit signé par les personnes dûment autorisées par la résolution numéro 2016-04-108 tous les actes et les documents donnant plein effet à ladite vente

Adoptée à l'unanimité

2016-06-215

Autorisation de signature du renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation 2016-2017 avec l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ)

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'entériner

1. l'autorisation de signature à M. Sylvain Brazeau, directeur adjoint au Service de sécurité incendie, division opérations, et responsable de la formation, à signer, pour et nom de la Ville de Rigaud, le renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation 2016-2017 avec l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ), et
2. de payer la cotisation annuelle de 1 000 \$, plus les taxes applicables. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-216

Abrogation de la résolution numéro 2015-12-530 – Rétrocession à l'Association des copropriétaires du Hudson Club des lots numéro 4 377 967 et 4 377 968

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu d'abroger la résolution numéro 2015-12-530 – Rétrocession à l'Association des copropriétaires du Hudson Club des lots numéro 4 377 967 et 4 377 968.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-217

Rétrocession à l'Association des copropriétaires du Hudson Club du lot numéro 4 377 967

Attendu la cession par l'Association des copropriétaires du Hudson Club à la Ville de Rigaud des lots numéro 4 377 967, 4 377 968 et 4 377 969 le 18 avril 2011 ;

Attendu que cette cession s'est faite dans le cadre d'une cession pour fins de parc, terrains de jeux et espaces naturels (résolution 2009-04-189) ;

Attendu que cette cession permettait l'aménagement d'un point d'eau pour desservir les propriétés du secteur en cas d'incendie ;

Attendu que le contrat de cession enregistré sous le numéro 18054275 contenait la clause suivante : « Au cas où l'un desdits lots ne servirait plus comme point d'eau, la Ville de Rigaud s'engage à rétrocéder lesdits lots au cédant sur simple demande » ;

Attendu que le point d'eau a été aménagé sur le lot numéro 4 377 968 et que, par conséquent, seul ce lot est requis ;



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

Attendu qu'il y a présence d'infrastructures d'aqueduc sur le lot 4 377 969;

En conséquence, suite à la recommandation des directeurs du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu et du Service de sécurité incendie, il est proposé par Yannick Sauvé et résolu

1. de rétrocéder, à titre gratuit, le lot numéro 4 377 967 à l'Association des copropriétaires du Hudson Club ;
2. de mandater M^e Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution, et ce, aux frais de la Ville de Rigaud, et
3. de faire signer, par les personnes dûment autorisées par la résolution numéro 2016-04-108, tous les documents et actes afférents au dossier.

Le tout, aux frais de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-218

Toponymie - noms de rues, de sites et d'édifices

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que le conseil, suite à la recommandation du comité de toponymie, nomme les rues, sites et édifices suivants comme suit :

- **rue Jules-A.-Desjardins**

Nouvelle rue projetée menant à la nouvelle caserne incendie à partir du chemin des Vinaigriers.

Rue nommée en l'honneur de Jules-Anselme Desjardins à qui a été offert par le conseil, le 12 octobre 1894, le poste de chef de brigade de feu pour le Village de Rigaud. Il a été le premier chef de brigade dans l'histoire de Rigaud. De plus, pendant près d'un total de 20 années, M. Desjardins a été échevin/conseiller pour le Village/Ville de Rigaud.

Il est né à Rigaud le 12 juillet 1843, fils de Anselme Desjardins et de Scholastique Brazeau. Jules-Anselme était forgeron de métier, prenant en charge la première fonderie de Rigaud établie par son père. Jules-Anselme est décédé à Outremont le 18 mai 1924 et il a été inhumé à Rigaud le 20 mai 1924.

- **rue Agathe (actuel) – nom modifié par Agathe-Séguin**

Modification du nom de rue existant Agathe, par Agathe-Séguin.

Rue renommée en l'honneur de Agathe Séguin, née Chevrier, épouse de Jean-Marc Séguin, ancien maire de Rigaud (1968-1975) et ancien propriétaire des terres où l'on retrouve la rue Agathe.

- **rue Séguin (actuel) – nom modifié par J.-Marc-Séguin**

Modification du nom de rue existant Séguin, par J.-Marc-Séguin.

Rue renommée en l'honneur de Jean-Marc Séguin, ancien maire de Rigaud jadis propriétaire des terres entourant la rue Séguin.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

- **chemin de la Mairie (actuel) – nom modifié par J.-René-Gauthier**

Modification du nom de chemin existant de la Mairie, par J.-René-Gauthier.

Chemin renommé en l'honneur de Jean-René Gauthier, entrepreneur qui, pendant la construction de l'aréna du Collège Bourget, avait engagé 200 travailleurs. Aussi responsable de la construction au Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes.

- **parc Émile-Charette**

Nouveau parc situé sur la rue du Frère-André-Daoust.

Le parc se trouve sur la terre qui appartenait jadis à Émile Charette, cultivateur. Pendant les années 1960, M. Charette fournissait le lait à l'école Saint-François. Aujourd'hui, en 2016, son fils Paul-Émile habite la maison paternelle, située dans le tournant de la rue Saint-François, non loin de la station d'Hydro-Québec et non loin d'où la rue Saint-François change en celui du chemin du Haut-de-la-Chute.

Émile Charette est né dans le rang Saint-Thomas le 12 juin 1916. Il était le fils de Napoléon Charette et de Rosina Faubert. Il a épousé Marie-Marthe Desrochers à Sainte-Marthe, le 17 octobre 1944. Six enfants sont nés de cette union. Émile est décédé le 11 septembre 2003. Il avait 87 ans.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-219

**PIIA – 211, route 201 (Restaurant Choisy) – travaux de rénovations extérieures
– lot 3 609 847 – zone C-46**

Considérant les plans, les échantillons et les photos déposés ;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone C-46 ;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative aux travaux de rénovations extérieures (remplacement du revêtement extérieur de la façade, du mur latéral gauche et de « l'annexe », remplacement du revêtement de la toiture de « l'annexe », ajout d'éléments architecturaux à la façade, remplacement de portes et de fenêtres et pose de plusieurs auvents) du bâtiment sis au 211 de la route 201 – lot 3 609 847 – zone C-46, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-220

**PIIA – 77, rue Saint-Jean-Baptiste Est – rénovations extérieures – lot 3 608 476
– zone C-136**

Considérant les plans, les échantillons et les photos déposés ;

Considérant l'objectif et le critère du règlement sur les PIIA, article 302 pour la zone C-136 ;

« Lors de rénovations ou de transformations, l'intervention projetée ne doit pas altérer ou compromettre l'architecture originelle du bâtiment. Les matériaux de revêtement et les composantes architecturales (toits, corniches,



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

ouvertures, galeries, balcons, détails d'ornementation) doivent être conservés. Dans le cas où ces matériaux et composantes auraient déjà été remplacés lors de travaux antérieurs, l'intervention projetée doit tenter de reconstituer la forme et les composantes architecturales d'origine. »

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil refuse la demande de PIIA relative à des travaux de rénovations extérieures (revêtement du toit, fenêtres, repeindre porte, persiennes, fascias et peut-être devanture) au bâtiment sis au 77 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est – lot 3 608 476 – zone C-136.

Un vote est demandé par le conseiller Yannick Sauvé :

Pour le refus

Mario Gauthier

Contre le refus

Yannick Sauvé
Archie Martin
André Boucher
Danny Lalonde

Résolution rejetée à la majorité

2016-06-221

PIIA – 77, rue Saint-Jean-Baptiste Est – rénovations extérieures – lot 3 608 476 – zone C-136

Attendu que la décision proposée à la résolution numéro 2016-06-220 a été rejetée à la majorité;

Considérant les plans, les échantillons et les photos déposés ;

Par conséquent, il est proposé par Yannick Sauvé et résolu que le conseil accepte la demande de PIIA relative à des travaux de rénovations extérieures (revêtement du toit, fenêtres, repeindre porte, persiennes, fascias et peut-être devanture) au bâtiment sis au 77 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est – lot 3 608 476 – zone C-136, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-222

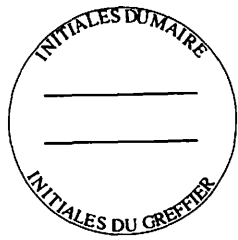
PIIA – 200 (projeté), chemin des Érables – construction d'une habitation unifamiliale isolée – lot 3 607 672 – chemin de paysage – zone H-173

Considérant les plans et les photos déposés ;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone H-173 ;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative à la construction d'une habitation unifamiliale isolée au 200 (projeté) du chemin des Érables – lot 3 607 672 – chemin de paysage – zone H-173, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

2016-06-223

**PIIA – 50, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest – remplacement du revêtement du toit
– lot 4 026 012 – zone C-99**

Considérant la demande et les photos déposées ;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone C-99 ;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative au remplacement du revêtement du toit au bâtiment sis au 50 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest – lot 4 026 012 – zone C-99, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-224

**PIIA – 42, rue Saint-Jean-Baptiste Est – installation d'une enseigne apposée à
plat sur le mur en façade du bâtiment – lot 3 608 422 – zone C-136**

Considérant les plans, les échantillons et les photos déposés ;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone C-136 ;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative à l'installation d'une enseigne apposée à plat sur le mur en façade du bâtiment sis au 42 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est – lot 3 608 422 – zone C-136, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2016-06-225

**PIIA – 42 (projeté), rue Bourget – construction d'une habitation unifamiliale
isolée avec toit plat et garage attenant – lot 3 608 097 – toit plat – zone H-171**

Considérant les croquis, les échantillons et les photos déposés ;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA sur les toits plats ;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative à la construction d'une habitation unifamiliale isolée avec toit plat et garage attenant au 42 (projeté) de la rue Bourget – lot 3 608 097 – toit plat – zone H-171, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 13 juin 2016, à 19 h 30**

Période de questions ou de commentaires allouée aux membres du conseil

Les membres du conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au conseil.

2016-06-226

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Danny Lalonde et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière



Procès-verbaux de la Ville de Rigaud

